

## Commission médicale d'établissement de l'AP-HP

### Comité des internes et des médecins à diplôme étranger

#### Réunion du 11 décembre 2018

#### Présents :

Bahram Bodaghi, Pierre Colonna, Philippe Cornu, Nicolas Dantchev, Victor Desplats, Jean-Luc Dumas, Patrick Goudot, Olivier Hélènon, Gérard Helft, Delphine Lebigre, Hélène Oppetit, Géraldine Poenou, Hélène Rossinot, Maryse Salou, Hélène Souchu, Benoît Schlemmer, Olivier Treton, Florence Veber et Jean-Yves Artigou.

#### 1. Approbation du compte rendu de la réunion du 30 octobre 2018 avec les six annexes

Le [compte rendu](#) est approuvé.

#### 2. Les stages internationaux Inter-CHU des internes de Paris : bilan des dernières années

Delphine Lebigre présente au moyen du diaporama figurant en annexe 1 le bilan des trois dernières années de départ de nos internes parisiens vers l'étranger selon le pays de destination ([annexe 1](#)) et selon leur DES ([annexe 2](#)).

Depuis mai 2015, il y a eu respectivement 13, 20, 30, 30 et 15 en novembre 2018, départs à l'étranger, ce qui porte à 108 le nombre des départs sur les trois années.

Les spécialités les plus fréquentes des internes sont la radiologie, la pharmacie, la psychiatrie et la médecine générale. Ceci est à interpréter en fonction des scores de chacune de ces spécialités.

La Suisse est très demandée avec 25 départs. Les pays anglophones suivent avec notamment le Royaume-Uni avec 11 départs.

Sur les 108 départs, 6 internes ont été rémunérés dans le pays d'accueil. Il est rappelé que les internes d'Île-de-France sont rémunérés par le CHU d'origine, c'est-à-dire par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Certains stages sont à l'intérieur d'établissements privés. D'une façon générale, la validation par le coordonnateur est le seul élément requis pour agréer une structure d'accueil internationale. Cela soulève une discussion dans la mesure où il est difficile pour un coordonnateur de connaître l'ensemble des possibilités internationales et l'agrément qu'il donne en quelque sorte à ces structures n'est pas toujours simple.

Hélène Rossinot souligne le fait que les stages des internes à l'étranger sont beaucoup plus observationnels que les nôtres. Ceci explique en particulier l'engouement dans l'autre sens, des internes étrangers venant chez nous où la formation est beaucoup plus complète et appliquée qu'à l'étranger.

Hélène Oppetit s'interroge sur le fait que les internes ne soient pas payés systématiquement par les pays d'accueil et d'une façon plus générale, l'accent est mis sur le fait que les ressources nécessaires pour vivre à

l'étranger sont extrêmement différentes d'un pays à l'autre et beaucoup plus importantes qu'en France. Le Royaume-Uni, les États-Unis, notamment, sont cités avec des coûts de logement beaucoup plus importants.

Cette distinction entre stage et poste à l'étranger est soulignée par Hélène Rossinot indiquant ainsi qu'il s'agit de stages d'observation qui ne sont donc pas rémunérés par la structure d'accueil.

Géraldine Poenou qui revient des Pays-Bas observe que les salaires des internes est le double de ceux des Français.

La participation aux congrès internationaux pour les internes doit être facilitée (Philippe Cornu). Ce point est repris même s'il est jugé difficile à réaliser en pratique compte tenu notamment du manque de financement et de plus en plus des difficultés de fonctionnement des services.

### **3. Les différents statuts des jeunes médecins étrangers venant à l'AP-HP : Delphine Lebigre et Florence Veber**

Delphine Lebigre expose les différents statuts au moyen du diaporama figurant en [annexe 3](#).

Les principaux statuts sont rappelés :

- DFMS et DFMSA : FFI qui effectuent une partie de leurs études en France via la procédure nationale gérée par l'université de Strasbourg (12 mois de procédure via les coordonnateurs des spécialités), gestion effectuée par le bureau des internes ;
- Stagiaire associé : il s'agit de spécialiste dans leur pays effectuant un stage de six mois renouvelable une fois, pas de validation universitaire (2 mois de procédure), gestion effectuée par la délégation aux relations internationales ;
- Les FFI du Golfe qui acquièrent au terme de leur formation un diplôme équivalent au DES et au DESC mais sans autorisation d'exercice ;
- Les FFI de l'Union européenne qui ne doivent pas rester plus de trois semestres en Île-de-France : cette règle interne à l'AP-HP n'est visiblement appliquée en dehors ;
- Les stages d'observation qui sont limités à trois mois ;
- Enfin, le *fellowship* à l'AP-HP : Florence Veber développe cette possibilité qui est concrète depuis mars 2018.

Un *fellow* est un praticien muni d'une autorisation temporaire d'exercice du ministère de la Santé et inscrit au Conseil de l'Ordre. Il ne provient pas de l'Union européenne. Il est titulaire d'une spécialité accueilli pour un complément de formation dans un service agréé pour l'internat. Ce statut et la façon de constituer le dossier figurent en [annexe 4](#).

Un dossier doit être adressé auprès du CNG, établi par l'hôpital et envoyé à la direction des relations internationales au moins six mois avant la prise de fonction.

Le candidat type pour être *fellow* est un médecin connu du service par un séjour précédent par exemple comme DFMS, apprécié par son chef de service qui souhaite le recruter.

Le financement provient soit d'une bourse, soit de l'équivalent budgétaire d'un poste de praticien contractuel pour le service d'accueil.

Un spécialiste de type stagiaire associé peut poursuivre dans le cadre d'un *fellowship*.

#### **4. Les coopérations internationales à l'AP-HP : Florence Veber**

Florence Veber présente les 55 accords cadre de coopération hospitalière avec l'AP-HP signés et actifs ou en cours de signature ([annexe 5](#)).

Elle distingue les accords hospitaliers des accords cadre avec des institutions tutelles d'hôpitaux comme les universités, les assurances sociales, les ministères et les municipalités qui ont fait les accords-cadres à l'initiative d'une structure partenaire de l'AP-HP : universités parisiennes, instituts hospitalo-universitaires.

Florence Veber dresse par ailleurs le bilan d'activité de la délégation aux relations internationales qu'elle dirige ([annexe 6](#)).

Une nouvelle structure « AP-HP international » a été créée il y a deux ans. Il s'agit d'une « *start up* » qui gère avec succès des dossiers complexes comme la rénovation d'un CHU d'Abidjan, la construction d'un hôpital de référence au Bénin notamment.

Patrick Goudot expose son expérience de la chirurgie de reconstruction qu'il effectue depuis trois ans : 4 missions ont été réalisées en Afrique sub-saharienne avec un financement MIGAC comportant 6 médecins et un cadre qui, pendant dix jours, opèrent des patients et assurent des consultations (chirurgie de la reconstruction).

Cette expérience est extrêmement positive et concourt notamment à la formation des équipes sur place de façon très importante.

#### **5. Les échanges internationaux en neurochirurgie**

Philippe Cornu expose le partenariat qu'il met en place avec l'aide de la DOMU, de la DRI et de la *World Federation* pour un cours francophone de neurochirurgie qu'il met en place avec ceux-ci.

Tous les ans, il s'agit de faire participer sur deux sessions dix collègues venant de l'Afrique sub-saharienne qui reçoivent un enseignement théorique et pratique pendant une semaine.

Le financement est actuellement privé (sociétés de matériel médical).

Le coût est de l'ordre de 2 500 € par séjour.

Jean-Luc Dumas expose son expérience au niveau de la conférence internationale des doyens et des facultés de médecine d'expression française (CIDMEF). Il s'agit d'une référence médicale universitaire de l'espace francophone, conduisant une coopération concrète pour une éducation médicale de qualité, aidée par l'AUF.

Il précise que 15 doyens ont été élus au titre de la conférence des doyens africains. L'objectif est en particulier de développer un label d'accréditation francophone.

#### **6. Les résidents du Collège de médecine**

Patrick Goudot qui préside le Collège de médecine des hôpitaux de Paris rappelle que 35 bourses, assurées par l'AP-HP, sont distribuées chaque année.

Elles permettent de financer des stages de stagiaire associé pour six mois ou un an et des stages d'un an pour les DFMS, pour les internes de l'Union européenne. Le succès est grandissant puisque les candidatures augmentent d'année en année, atteignant actuellement trois fois plus de candidats que de bourses.

## **7. Réunion technique à l'ARS**

Une réunion technique s'est tenue le jeudi 6 décembre 2018 à l'ARS Île-de-France en présence des responsables médicaux et administratifs des centres hospitaliers et de l'AP-HP (Hélène Oppetit, Delphine Lebigre et Jean-Yves Artigou pour l'AP-HP). Les représentants des internes étaient également présents.

Cette réunion était destinée à préparer le prochain choix avec une attention toute particulière sur la répartition des postes ouverts à l'AP-HP et hors AP-HP.

**Prochaines réunions du comité, en salle 119, avenue Victoria :**

- **Mardi 26 février 2019 à 17 h**
- **Mardi 9 avril 2019 à 17 h**
- **Mardi 2 juillet 2019 à 17 h**
- **Mardi 1 octobre 2019 à 17 h**
- **Mardi 10 décembre 2019 à 17 h**

Le 12 décembre 2018

**P<sup>r</sup> Jean-Yves Artigou**  
*Président du comité CME des internes  
et médecins à diplôme étranger*